

Type de réunion

Réunion d'arrondissement

Discussion sur le constat

Très peu d'élèves, une majorité de personnes retraitées, peu de représentants des « forces vives » de l'arrondissement.

Quelques professionnels de l'enseignement, de la formation et de l'entreprise étaient présents.

06. Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Mots clés :

- projet personnel de l'élève,
- motivation,
- aides concertées en équipe,
- apprentissages et cycles,
- culture.

Les parcours scolaires, la réussite, font l'objet d'avis divergents. A l'hypothèse du redoublement comme démarche du comblement des manques, voire de « barrière » avant la sixième, il est répondu de manière explicite, en référence aux expériences développées dans le premier degré :

- ❑ que la notion de cycle d'apprentissage conserve toute sa pertinence (par exemple au moment de l'apprentissage de la lecture),
- ❑ qu'il peut être répondu efficacement aux besoins des élèves en difficulté par la méthode du projet individuel élaboré en équipe, avec des maîtres d'adaptation et psychologues (pour autant que ceux-ci soient assez nombreux) et mis en œuvre le plus possible au sein même de la classe.

S'agissant des enfants handicapés, il est observé que l'intégration dans la loi s'est mise en place lentement, sans que les accueillants soient suffisamment aidés.

Une interrogation persiste sur les aboutissements des parcours scolaires universitaires, sur une lecture, uniquement « scolaire » de la réussite exprimée par un diplôme.

L'adaptation de l'école à la diversité des élèves a donné lieu à des essais, des initiatives, des solutions qui constituent un socle d'expériences professionnelles important.

« Dans une société qui diffuse d'autres valeurs, l'individualisme, la violence, l'école doit faire avec, et elle ne le fait pas trop mal ».

Les expériences, pour la plupart, ont pour préoccupation première de « placer l'élève au centre », de le comprendre, de créer autour de lui un contexte favorable aux apprentissages.

Dans ce socle d'expériences, il faut retenir le fonctionnement en cycles, les aides pédagogiques concertées, l'investissement dans des actions culturelles, mais aussi comme on le verra dans les questions suivantes, les SEGPA, les dispositifs de « 2^{ème} chance » et d'insertion, l'alternance.

L'ensemble des interventions tendent à conforter l'évolution vers une école ouverte, favorisant le développement personnel et la réflexion sur le sens des apprentissages scolaires, le sens du travail, et

l'accès à la culture au-delà des « couloirs des disciplines » et des interprétations excessivement formalistes des programmes.

13. Comment prendre en charges les élèves en grande difficulté ?

mots-clés :

- comportements, société civile,
- sens du travail,
- SEGPA,
- alternance,
- projet/programmes,
- encadrement éducatif.

- Les comportements d'un nombre important d'élèves constituent une véritable difficulté pour les enseignants et pour le déroulement des apprentissages : « il faut que la question des comportements à l'école devienne l'affaire de tous ». La présence de personnels non enseignants est essentielle. La socialisation de ces élèves ne saurait être considérée comme seconde.

- Le descriptif du fonctionnement d'une SEGPA ouvre des perspectives sur un modèle d'organisation à la croisée de l'éducatif, du scolaire et du professionnel : acquisition de comportements civiques, attribution d'un sens du travail à l'école, engagement dans un projet professionnel finalisé. Ce modèle nécessite une forte disponibilité au dialogue (avec les élèves, avec les parents) et une prise de distance avec la notion de programme pré-établi.

Au-delà de la SEGPA, la rigidité des programmes, leur lourdeur, leur mise en œuvre « perfectionniste », leur décalage avec les capacités de certains élèves, leur cloisonnement disciplinaire sont critiqués.

- L'exemple rapporté de « l'école de la 2^{ème} chance » témoigne de l'intérêt d'une approche fondée sur l'alternance inter école et entreprise, avec un public difficile, perturbé. Des acteurs de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel insistent sur les implications éducatives de ces formations, aussi préoccupantes que les évolutions technologiques des métiers : « c'est une nouvelle catégorie de public », avec lequel il s'agit de construire une motivation, parfois de rechercher un accompagnement psychologique, de réguler les tensions face aux exigences scolaires mal acceptées. C'est le projet professionnel qui donne sens, ce qui suppose que le « programme » soit adapté.

- L'intégration scolaire des enfants handicapés postule des synergies entre établissements spécialisés et écoles. La bonne volonté est indéniable, mais on souligne que les enseignants auraient besoin d'être soutenus, leur charge allégée.

- La fin du dispositif des aides-éducateurs est regrettée : la place de ceux-ci dans l'encadrement éducatif était précieuse. Les garanties exprimées aux écoles engagées dans le « Charte pour l'Ecole du XXI^{ème} siècle » n'ont pas été respectées. Ces aléas de la conduite du système sont décevants.

10. Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Mots-clés :

- métiers,
- alternance,
- entreprise,
- communication,
- professeurs.

La question de l'orientation s'est focalisée sur la notion de « préparation aux métiers ».

Préalablement, les participants se sont interrogés sur « la valeur du travail manuel » : certains estiment qu'ils sont d'une égale dignité et utilité et expriment une forme incontestable de réussite ; d'autres le

contestent, en rappelant les dures conditions d'exercice de certains métiers, y compris chez les artisans, et, ainsi que l'a confirmé un élève du lycée professionnel, que l'orientation de beaucoup de jeunes se fait par défaut, « là où il y a de la place ».

Un chef d'entreprise a affirmé que la formation était indispensable et que la communication avec l'École devait se développer. L'expérience maintenant ancienne d'un comité de jumelage écoles – entreprises constitue une expérience positive.

L'alternance école – entreprise dans la formation est largement approuvée, mais une dimension particulière amène à réfléchir : elle concerne des publics difficiles et en difficulté, ayant connu des parcours d'échec. Cette alternance suppose une bonne communication entre professeurs et responsables d'entreprises, tuteurs : certains estiment que les professeurs connaissent l'entreprise, d'autres au contraire estiment qu'ils en sont coupés, y compris au niveau BTS. L'employé d'une usine estime que les écoles sont sous-équipées et que les maîtres de stages et tuteurs devraient être mieux reconnus.

Les métiers sont mal connus, les évolutions que connaissent certains sont considérables. Il est proposé de renforcer l'information sur les métiers, y compris par des conventions dès 14 ans, de poursuivre et d'amplifier ce qui se fait en collège. Mais il faudrait aussi « écouter beaucoup plus les élèves sur ce qu'ils ont envie de faire », comme le demande un élève, et éviter les orientations par défaut.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1 – Renforcer les dispositifs issus de la Loi d'Orientation de 1989, maintenir la centration sur l'élève, et développer notamment :
 - l'organisation des apprentissages en cycles,
 - les projets d'aide individualisés élaborés par les équipes pédagogiques,
 - la présence de personnels spécialisés.

- 2 – Conforter les dispositifs existants au bénéfice des élèves en grande difficulté en leur donnant les moyens de fonctionner : SEGPA, alternance école – entreprise, dispositifs d'intégration scolaire... soutenir les professeurs et mobiliser la société civile face aux comportements anormaux de nombreux élèves.

- 3 – Développer une pratique réfléchie de l'orientation, en liaison avec l'entreprise, et revaloriser les métiers manuels.